

n°29  
Juin 2016

# La lettre

Le magazine de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq

TANCROU

LAIGNES

## DOSSIER

Assainissement et eau potable, de nouveaux programmes de travaux

### NOTES

Le stade d'athlétisme ouvert au public !

### ACTUALITÉS

Évènement : La Pyramide ouvre ses portes

### LOCAL

Le Pays de l'Ourcq s'active en été

Pays de  
l'Ourcq  
Communauté de communes



Pierre Eelbode, Président de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq.

## Édito

et de tout mettre en œuvre pour maintenir une attractivité et une qualité de vie. Se mobiliser, c'est mener une politique de santé volontaire, indispensable à notre avenir commun. Ainsi ouvrons-nous deux nouveaux équipements de qualité : une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Crouy-sur-Ourcq en lien avec le pôle médical et paramédical de l'immeuble Pyramide à Mary-sur-Marne. Se mobiliser, c'est agir dans le domaine du Sport. Ainsi lançons-nous le travail d'étude concernant le projet d'équipement sportif (tennis / arts martiaux). Se mobiliser, c'est aussi continuer à agir sur les compétences historiques de notre collectivité. Ainsi, démarrons-nous les travaux d'assainissement collectif à l'échelle des bourgs de Jaignes et de Tancrou et l'interconnection en eau potable entre Dhuisy et Coulombs-en-Valois. Ces actions, pour ne citer qu'elles, qui nécessitent des moyens financiers importants

seront menées sans augmentation de vos impôts communautaires, grâce aux importantes économies sur notre budget de fonctionnement, et ce, malgré le désengagement massif de l'Etat (moins 48 % de nos dotations en deux ans !). À l'instar de vos élus communautaires, je suis soucieux de ce désengagement et de ses conséquences notamment pour la ville-centre de Lizy-sur-Ourcq. Comment l'Etat peut-il accompagner une « revitalisation du Centre-bourg de Lizy » (dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt qu'il a proposé) en annonçant la fermeture de l'un de ses services les plus emblématiques, la Perception ? Ces difficultés ne nous feront cependant pas renoncer à nos ambitions et à nos capacités d'investissement pour assurer l'avenir du Pays de l'Ourcq. Très bonne lecture et très bel été.

Avec cette 29<sup>e</sup> édition de la Lettre du Pays de l'Ourcq, je suis très heureux de vous tenir informés de notre actualité.

Dans un contexte national difficile sur le plan social et économique, je reste convaincu de l'importance pour les territoires et les collectivités qui les animent, et plus particulièrement pour notre intercommunalité, de se mobiliser

## Le stade d'athlétisme ouvert au public !



**Sport.** Depuis le 3 mai et pour la période des beaux jours, le stade Micheline Ostermeyer ouvre sa piste d'athlétisme au public deux midis par semaine. Tous les amateurs de course à pied accèdent désormais gratuitement et librement au stade, les mardis et vendredis de 12 h 30 à 13 h 45.

→ [sport@paysdelourcq.fr](mailto:sport@paysdelourcq.fr)

## Le Préfet a pris sa décision : pas de changement pour l'intercommunalité en 2016

**Institution.** La possible fusion entre les Communautés de communes du Pays de l'Ourcq et du Pays Fertois, évoquée dans la précédente édition de La Lettre, n'a finalement pas été retenue par le Préfet. Tenant compte de l'amendement proposé contre la fusion par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, le Préfet a décidé de ne pas modifier la carte de coopération intercommunale de ce secteur du Département.

## En juillet, vos enfants s'initient au sport !



→ [sport@paysdelourcq.fr](mailto:sport@paysdelourcq.fr)

**Sport.** Du 6 au 29 juillet, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq propose aux enfants, de découvrir une palette diversifiée d'activités sportives : randonnée, jeux de nature, activités aquatiques... 4 semaines sont proposées durant l'été pour permettre à un maximum d'enfants de participer. Des tarifs dégressifs sont appliqués en fonction du nombre d'enfants inscrits pour une même famille.



La réunion publique sur le SCoT du 11 mai 2016.

**Les prochaines étapes du SCoT**

- Fin juin 2016 : finalisation projet
- Octobre/novembre : enquête publique
- Janvier 2017 : approbation du SCoT
- Avril 2017 : SCoT exécutoire.

## Réunion publique sur le SCoT

**Syndicat Mixte Marne Ourcq.** Depuis 2012, le Syndicat Mixte Marne Ourcq travaille sur le Schéma de Cohérence Territoriale, un document qui définit pour les 20 années à venir les orientations d'aménagement à l'échelle intercommunale.

Le 11 mai, au sein de la Pyramide, le Syndicat Mixte Marne Ourcq organisait un débat public sur le SCoT afin d'informer, de recueillir les opinions et de répondre aux questions des habitants. Face à une cinquantaine de personnes, et après une introduction par M. Rousseau, Président du Syndicat Mixte Marne Ourcq, M. Quéré du cabinet SIAM a présenté à l'assemblée les principaux enjeux du SCoT et le projet de règles d'urbanisme s'y rapportant.

### Que propose le SCoT ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale développe des politiques cohérentes notamment pour les transports, l'urbanisme, l'habitat, l'économie et l'environnement afin d'accompagner au mieux la croissance de population à venir pour les 41 communes des Pays fertois et Pays de l'Ourcq.

L'une des grandes étapes de ce projet a été de définir l'armature urbaine sur laquelle va s'appuyer le développement du territoire. On y distingue 3 types d'espaces : les pôles urbanisés (Lizy-sur-Ourcq et La Ferté-sous-

Jouarre), les pôles de proximité où figurent notamment Crouy-sur-Ourcq et Isles-lès-Meldeuses et enfin les Bourgs et villages. Cette distinction permettra la mise en place d'actions adaptées à chaque situation et notamment une répartition optimale des logements.

### Qui établit le SCoT ?

Bien que le projet soit élaboré par le Syndicat Mixte Marne Ourcq, le SCoT résulte d'échanges et se base sur un réel travail consultatif auprès des différentes parties prenantes. Outre les réunions publiques destinées à intégrer les questions et opinions de la population, les communes ainsi que les deux Communautés de communes concernées ont été consultées tout au long de la préparation du document. L'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et les chambres de commerce, de métiers et d'agriculture s'impliquent également dans ces travaux. « Il s'agit ici d'un projet de territoire, il constitue le fruit d'un travail en commun et non d'une prise de position » précise M. Geist, Président du Pays fertois.

### Quel impact aura le SCoT sur les communes ?

Le SCoT apporte un cadre réglementaire sur lequel les communes pourront baser leur Plan Local d'Urbanisme. Il peut contenir des orientations prescriptives, qui s'imposeront aux communes et dont l'application sera obligatoire. Le SCoT peut également établir des recommandations, que les communes choisiront de suivre ou non. M. Rousseau insiste « Le SCoT doit respecter le Schéma Directeur de la Région Île-de-France qui apporte un certain nombre de règles, nous essayons donc de ne pas imposer trop de contraintes aux communes afin que chaque conseil municipal puisse adapter son PLU aux spécificités de son territoire. »

[www.paysdelourcq.fr/scot](http://www.paysdelourcq.fr/scot)



De gauche à droite : Michèle Cloaguen, Gérard Geist, Arnaud Rousseau, Pierre Eelbode et Ugo Pezzetta.

# Assainissement et eau potable, de nouveaux programmes de travaux



**Assainissement : focus sur le projet concernant les communes de Jaignes et Tancrou**

En 2016, le Pays de l'Ourcq démarre le projet pluriannuel de création d'un système d'assainissement collectif intercommunal pour les communes de Jaignes et de Tancrou. Retour en 3 questions sur ces projets !

**Comment l'assainissement collectif va-t-il être mis en place ?**

Compte tenu de la dimension de l'opération, le phasage suivant a été arrêté :

- Tranche 1 (Fin 2016/2017) : Réalisation d'un réseau d'assainissement eaux usées Grande Rue, commune de Tancrou, et réalisation de la station d'épuration sur la commune de Tancrou.
- Tranche 2 (Fin 2017/2018) : Réalisation d'un réseau d'assainissement eaux usées dans une partie du bourg de Jaignes, et réalisation du poste de refoulement et de la canalisation de transfert des effluents vers la commune de Tancrou.
- Tranche 3 (Fin 2017/2018) : Suite et fin de la réalisation du réseau d'assainissement dans les bourgs de Jaignes et Tancrou.

**Quel type de traitement pour la station d'épuration intercommunale ?**

Le procédé de traitement est une station d'épuration d'une capacité de 500 équivalent-habitants. De type « disques biologiques », ce procédé est basé sur la rotation lente de disques partiellement submergés. Cette rotation apporte de l'oxygène aux bactéries fixées sur les disques qui se chargent de dégrader la matière organique présente dans les eaux usées et assure le mélange pour un meilleur traitement.

**Travaux.** Deux chantiers vont débuter au cours du second semestre 2016 sur le territoire du Pays de l'Ourcq : la création d'un système d'assainissement collectif intercommunal sur les communes de Jaignes et de Tancrou et la réalisation d'une interconnexion des réseaux d'alimentation en eau potable des communes de Dhuisy et de Coulombs-en-Valois.

Ce système, parfaitement adapté pour traiter correctement les quantités d'eaux usées de petites collectivités, présente également l'avantage de permettre une intégration paysagère optimisée et notamment la réduction des nuisances olfactives et sonores par rapport à d'autres systèmes d'assainissement.

**Quel sera le coût de ce projet ?**

Ce projet représente un coût total de 3,7 M €. Et plus précisément pour la tranche 1 qui démarre :

Les travaux concernant la station d'épuration s'élèveront à 517 200 € HT, et seront effectués par le groupement MSE/RTP Urbatis.

La réalisation du réseau d'eaux usées, par l'entreprise CISE TP, s'élèvera, quant à elle, à 1 065 219, 50 € HT.

40 % du coût total de l'opération devraient être pris en charge par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Département et la Région.

**Assainissement collectif ou individuel : quelles différences ?**

- Si vous êtes relié à l'assainissement collectif, vos eaux usées sont acheminées vers l'une des stations d'épuration du territoire. Elles sont alors traitées afin de les purifier avant d'être rejetées dans les milieux naturels.

- Si vous disposez d'un assainissement individuel, la collecte des eaux usées, le prétraitement, l'épuration et l'infiltration (ou rejet) dans le sol sont assurés sur votre propre parcelle. Votre installation doit être contrôlée très régulièrement, notamment par le SPANC.



Exemple de station d'épuration à biosludges installée à Saint-Étienne (77).



Christian Tronche, Maire de Tancrou et Paul Thomeret, premier adjoint.

**Eau potable : zoom sur l'interconnexion Dhuisy-Coulombs**

L'alimentation en eau potable de Coulombs-en-Valois et du hameau de La Chaussée à Crouy-sur-Ourcq est aujourd'hui assurée par le Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable (SMAEP) de Germigny-sous-Coulombs. La qualité de l'eau actuellement distribuée étant dégradée (dépassement des concentrations maximales autorisées sur les paramètres nitrates et pesticides), le Pays de l'Ourcq a engagé des travaux afin d'y remédier. Un arrêté interpréfectoral autorise les communes de Coulombs-en-Valois, Brumetz et Montigny-l'Allier du SMAEP de Germigny-sous-Coulombs et le hameau de La Chaussée à Crouy-sur-Ourcq à distribuer et à utiliser de l'eau à des fins de consommation humaine en dérogeant aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, dans l'attente de la réalisation de ces travaux.

**Pourquoi réaliser cette interconnexion ?**

Depuis 2009, le Pays de l'Ourcq a engagé un programme de réalimentation du SMAEP de Germigny-sous-Coulombs par le forage de Chamigny, appartenant à la Communauté de communes du Pays Fertois :

- 2009 : Travaux de construction d'un réservoir sur tour (d'une capacité de 990 m<sup>3</sup>) au niveau de la ZAE des Effaneaux, sur la commune de Dhuisy, et alimentation de ce réservoir par le forage de Chamigny.
- 2011 : Alimentation du réservoir de la commune de Dhuisy depuis le réservoir des Effaneaux.
- 2012 : Changement du sens d'écoulement de la canalisation reliant le réservoir de Dhuisy à celui de Germigny-sous-Coulombs afin d'alimenter ce dernier par l'eau du captage de Chamigny.
- À venir : Interconnexion entre Dhuisy et Coulombs-en-Valois afin d'alimenter le lac de Coulombs ainsi que les communes de Brumetz, Montigny-l'Allier et le hameau de La Chaussée à Crouy-sur-Ourcq par une nouvelle ressource.

**Quelles seront les conséquences pour ces communes ?**

Ainsi à la suite de cette dernière étape, les communes de Coulombs-

**Rencontre avec Christian Tronche, Maire de Tancrou**

Depuis 2006, la commune de Tancrou a vécu de profondes transformations, l'installation de cette station d'épuration a-t-elle été inspirée par cette vague ?

En effet, Tancrou a bénéficié de nombreux aménagements ces dernières années avec le ravalement et l'aménagement de la Mairie, les travaux effectués à l'Église, la nouvelle école, la salle des fêtes... Pourtant l'installation de cette station est la concrétisation d'un projet de longue date !

La première fois où l'idée est apparue remonte à 1970. Si le projet est devenu effectif, c'est grâce à la volonté du nouveau Conseil communautaire, qui s'est véritablement engagé à mettre en place ce nouvel équipement. Les travaux vont pouvoir être lancés dans le courant de l'automne 2016, c'est extrêmement positif car il s'agissait d'un vrai manque.

**Quels sont les avantages attendus de l'installation de cette nouvelle station ?**

Les intérêts vont être multiples. Par exemple, nous avons rencontré plusieurs problèmes notamment avec la gestion des puisards ou dans les maisons qui manquent de terrain. Ces dernières n'ont pas forcément la place pour réaliser correctement un système d'épandage. Le raccord à l'assainissement collectif nous permettra de régler ces problèmes.

De plus, d'un point de vue écologique, l'installation de cette station va également nous permettre de résoudre les problèmes liés aux mauvaises pratiques d'écoulement des fosses dans les eaux pluviales.

**Y aura-t-il un impact financier pour les habitants de Tancrou ?**

La Communauté de communes prendra en charge la totalité des travaux sur la voie publique. Cependant, il restera à la charge des habitants les travaux de raccordement au sein de leur parcelle et une taxe de branchement. Toutefois, des subventions peuvent être octroyées afin d'en limiter le coût.

en-Valois, Dhuisy, Germigny-sous-Coulombs et le hameau de la Chaussée seront desservis en eau potable par le captage de Chamigny. Cette ressource en eau potable est de bonne qualité, et conforme aux limites de qualité de l'eau du robinet.

**Le projet en quelques chiffres**

- 5 km de canalisation à installer
- 2016 : Démarrage des travaux réalisés par Nord Est TP
- 500K€ : Coût prévisionnel de l'opération
- 2 partenaires financeurs : Agence de l'Eau Seine Normandie et le Département à hauteur de 50 % du montant de l'opération.



Le château d'eau des Effaneaux.



La Maison de Santé Pluridisciplinaire inaugurée le 28 mai 2016. De gauche à droite : I. Recio, P. Eelbode, M. Gloaguen, M. Fouchault, M. Bullot, G. Michaux, G. Pehaut et M.-C. Goossens.

## La Maison de Santé Pluridisciplinaire : un véritable succès

**Santé.** Après quelques mois de fonctionnement, la Maison de Santé Pluridisciplinaire connaît un véritable succès. Les carnets de rendez-vous des praticiens ne désemplassent pas et l'accès aux soins est facilité pour la population grâce à ce nouvel équipement.

Ouverte depuis le 7 mars, la Maison de Santé Pluridisciplinaire accueille désormais 14 praticiens. Entre permanences ponctuelles et cabinets principaux, la Maison de Santé abrite diverses disciplines qui agissent de concert pour le bien-être du patient. Praticiens, patients et élus locaux sont tous enthousiastes suite à ces quelques mois de fonctionnement. C'est un nouveau mode de travail, basé sur l'échange pour certains, une véritable

proximité qui s'instaure pour d'autres, ou même le symbole de la dynamisation d'un territoire. L'inauguration officielle s'est déroulée le 28 mai en présence notamment de Gérard Pehaut, nouveau Sous-Préfet de Meaux, Martine Bullot, Vice-Présidente du Conseil Départemental et Isabelle Recio, Conseillère Départementale déléguée à la Santé et au Handicap. Pierre Eelbode a profité de l'occasion pour

souligner le rôle joué dans ce projet par Michel Fouchault, son prédécesseur et Guy Michaux, à la suite duquel succède Michèle Gloaguen, Vice-Présidente de la Communauté de communes notamment en charge de la Santé. Retrouvez sur notre site, le portrait de O. Lermينياux, kinésithérapeute au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire.

➔ [actionsociale@paysdelourcq.fr](mailto:actionsociale@paysdelourcq.fr)

## La Pyramide ouvre ses portes



La Pyramide accueille ses premiers visiteurs.

**Événement.** Acquise en 2012 par la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, la Pyramide vient de voir s'achever les travaux d'aménagement débutés en juin 2015. Aujourd'hui, elle accueille ses premiers visiteurs.

Service ACCÈS, Office de Tourisme Communautaire et professionnels de santé se sont installés au fil des mois de mai et juin au sein de la Pyramide. ACCÈS et l'Office de Tourisme Communautaire ont investi le rez-de-chaussée tandis que les professionnels de santé occupent les deux ailes du 2<sup>e</sup> étage. La Pyramide offre à ses occupants, de nouveaux

espaces plus grands et accessibles à tous. Nouveauté également au niveau de l'Office de Tourisme, la création à venir d'un espace boutique ! Au cœur de la Pyramide, des produits artisanaux locaux vous seront proposés dès la rentrée de septembre : un nouveau moyen gourmand de valoriser le territoire !

➔ [actionsociale@paysdelourcq.fr](mailto:actionsociale@paysdelourcq.fr)

### La Pyramide en quelques chiffres !

- 18 mai 1988 : Délivrance du permis de construire de la Pyramide
- 1989 : Inauguration de la Pyramide
- 36,20 mètres de hauteur, en comparaison la Pyramide du Louvre mesure 21 mètres
- 2 179 m<sup>2</sup> répartis sur 6 étages.



Site Natura 2000, Bois de l'Orxois.



## Rendez-vous avec la biodiversité en Pays de l'Ourcq !

**Environnement.** Du 6 juin au 30 septembre, la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq et l'Office de Tourisme Communautaire proposent une exposition et diverses animations sur les Bois de l'Orxois.

Présentée au sein de la Pyramide de Mary-sur-Marne, dans les nouveaux locaux de l'Office de Tourisme, l'exposition « Les Bois de l'Orxois, une biodiversité à découvrir » vous dévoilera les richesses naturelles du site des Réserves, des Usages et de Montgé, appartenant au réseau européen Natura 2000. En marge de l'exposition, vous êtes invités à diverses sorties pour approfondir votre connaissance de la biodiversité sur le terri-

toire. Après une première conférence sur le crapaud Sonneur à ventre jaune, qui s'est déroulée le 3 juin, des excursions vous sont proposées durant les mois de juillet et septembre.

• Le 9 juillet : en présence de Pierre Rivallin, coordinateur régional de la Société Française d'Herpétologie, vous pourrez participer à la balade « À la découverte des richesses naturelles des Bois de l'Orxois ».

• Le 11 septembre : « Prenez la clé des chemins de Vendrest - Chaton » en compagnie de Virginie Tommasi de l'Office de Tourisme et d'Anne Suy du Pays de l'Ourcq.

• Le 24 septembre : Renaud Picot de l'Office National des Forêts vous guidera dans les bois de Vendrest et Dhuisy et abordera les enjeux de la gestion des forêts.

➔ **Office de Tourisme Communautaire**  
01 64 33 48 43

### Le Rendez-vous éco-geste

À l'issue de l'opération Goutte à goutte, le Pays de l'Ourcq s'implique dans l'optimisation des ressources naturelles et vous proposera à chaque parution, un éco-geste simple à appliquer. L'objectif ? Réduire votre consommation énergétique tout en économisant votre argent !

#### Astuce n°1 - Repérez et réparez vos fuites d'eau

Comment faire ?

- Assurez-vous qu'aucun équipement ne consommera de l'eau dans la nuit,
- Relevez votre compteur d'eau le soir et le lendemain matin,

la comparaison entre les deux relevés vous révélera la présence ou non d'une fuite.

#### Quelle économie vais-je réaliser ?

Une fuite non réparée peut coûter cher !

- un robinet qui goutte : 3 l/heure, surcoût de 100 €/an
- un filet d'eau qui suinte : 10 l/heure, surcoût de 350 €/an
- une chasse d'eau qui fuit : 15 l/heure, surcoût de 560 €/an

➔ [servicetechniques@paysdelourcq.fr](mailto:servicetechniques@paysdelourcq.fr)

# Le Pays de l'Ourcq s'active en été !

**Rendez-vous.** Comme chaque année, le Pays de l'Ourcq vous propose des animations durant l'été. Concerts, visites, spectacles, en route pour les festivités !



## Festival « À l'ASO des bords de Marne »

Pour la deuxième année, le Pays de l'Ourcq organise, en partenariat avec l'Office de Tourisme Communautaire et les associations locales, le Festival « À l'ASO des bords de Marne ».

Le 25 juin prochain, le Festival vous donne rendez-vous avec tous les acteurs locaux initiateurs d'actions culturelles lors d'une rencontre festive et créative. De 14 h à minuit, une vingtaine d'as-

sociations s'installeront au cœur de Mary-sur-Marne pour vous offrir un cocktail détonnant : spectacle théâtral et dansé, concerts, lectures musicales et autres déambulations !

➔ [culture@paysdelourcq.fr](mailto:culture@paysdelourcq.fr)



Eglise Sainte-Geneviève de Jaignes.

## Profitez de l'été pour redécouvrir le territoire !

Chaque mois, l'Office de Tourisme Communautaire vous propose de découvrir sous un jour nouveau le patrimoine naturel, historique ou culturel du Pays de l'Ourcq. Au programme de ces prochains mois :

- Dimanche 26 juin à 14 h 30 : Visite commentée de Mary-sur-Marne d'environ 2 km.

- Samedi 2 juillet à 13 h 30 : Randonnée commentée de 10 km sur le patrimoine architectural et naturel des vallées de l'Ourcq et du Clignon.

- Dimanche 28 août à 9 h : Randonnée commentée de 8 km sur les pigeonniers, fermes et lavoirs de Coulombs-en-Valois.

- Samedi 17 septembre et dimanche 18 septembre - 14 h 30 : Journées européennes du Patrimoine. Visite commentée du Donjon du Houssoy et de son jardin.

- Samedi 8 octobre - 19 h - Visite commentée de l'église Sainte-Geneviève de Jaignes suivie d'un concert classique (flûte et clavecin par l'ensemble FA7) à 20 h 30.

➔ [www.tourisme-paysdelourcq.fr](http://www.tourisme-paysdelourcq.fr)

## CLEA : La danse en résidence au Pays de l'Ourcq



Intervention CLEA au collège de Lizy.

**Culture.** Le Contrat Local d'Éducation Artistique porté par Claire Gérald et la Compagnie TAM se termine début juillet. Retour sur une résidence axée sur la danse pour ravir petits et grands.

### Un bilan positif pour le CLEA dansé

Depuis le mois de mars, Claire Gérald et la Compagnie TAM sont intervenus une centaine de fois sur le territoire. Chorégraphe depuis plus de 20 ans, Claire Gérald est allée à la rencontre des petits et grands via de nombreuses interventions dans les écoles, maisons de retraite, équipements sportifs ou même dans les rayons d'une grande surface. En balade dansée, en visite surprise ou en démonstration, Claire et sa compagnie ont su surprendre les habitants du territoire et nous faire découvrir une facette inattendue de la danse.

### Quelle discipline sera à l'honneur sur le prochain CLEA ?

Le dispositif CLEA, cofinancé par le Ministère de la Culture et le Pays de l'Ourcq, permettra d'accueillir un nouveau projet sur le dernier trimestre 2016 et jusqu'en janvier

2017. Le Comité de pilotage du CLEA a défini les orientations de ce nouveau projet en termes de thématique et discipline.

Après le thème « Patrimoine et eau », abordé par le prisme du théâtre, du cirque et de la danse sur les précédentes résidences, le Pays de l'Ourcq a souhaité orienter les actions à venir sur le respect et la tolérance, à travers un nouveau thème : « Le monde et moi ». Ce thème servira pour l'artiste de fil conducteur durant toute la période de sa résidence.

Afin de sensibiliser le public à la diversité des formes artistiques existantes, le Comité de pilotage met à l'honneur pour le prochain CLEA les arts de la marionnette et du théâtre d'objets. Préparez-vous à de nouvelles surprises dans les prochains mois !

➔ [culture@paysdelourcq.fr](mailto:culture@paysdelourcq.fr)